

Commune de
Villetaneuse

C.C.A.S
SEANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2023
A 19 HEURES
En Mairie- Salle du Conseil Municipal
1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mardi 14 mars 2023, à 19h00, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, le mercredi 8 mars 2023, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S.,
Yasmina ESSOM, Fathia BELGUESMIA, Abdelkader BEKLI, Géry BRANQUART, Véronique SAINT AUBIN, Maurice MENDES DA COSTA, membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents représentés :

Dieunor EXCELLENT représenté par Majide AMMAD
Yasmina ESSOM représentée par Fathia BELGUESMIA

Étaient absents excusés :

Tarik ZAHIDI, Amadou DIALLO, Dyhia BOUDAA membres du Conseil d'Administration.

Était absente non excusée :

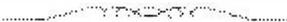
Fatoumata SAKHO

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 9

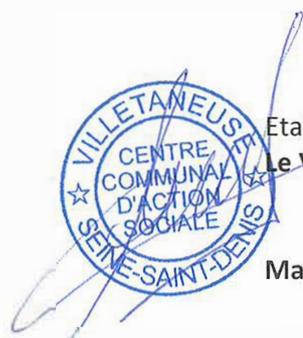

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 19h00

➤ LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 14 MARS 2023.

Date	Objet	Vote
Délibération n°D/2023/14.03/01 Examinée le: 14/03/2023	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 15 février 2023.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/14.03/02 Examinée le: 14/03/2023	Convention de partenariat entre le C.C.A.S. de Villetaneuse et l'association ACTIOM relative à l'offre de service « ma Commune, ma santé ».	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/14.03/03 Examinée le: 14/03/2023	Débat d'Orientaion Budgétaire 2023- Rapport d'Orientaion Budgétaire	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/14.03/04 Examinée le: 14/03/2023	Décision prise par le Vice-Président du C.C.A.S. dans le cadre de sa délégation.	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/14.03/05 Examinée le: 14/03/2023	Décisions prises par la Commission Permanentes des Aides Facultatives d'Urgence	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/14.03/06 Examinée le : 14/03/2023	Demande financière aide exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/14.03/07 Examinée le : 14/03/2023	Demande financière aide exceptionnelle (aide frais de santé)	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 20 h 51 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.



Établi à Villetaneuse, le 15 mars 2023,

Le Vice-Président du C.C.A.S.,

Majide AMMAD.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.